



Plan d'éducation de 10 ans

Everyone at their best (chacun à son meilleur)

(Secteur anglophone)

Plan d'éducation de 10 ans
Everyone at their best (chacun à son meilleur)
(Secteur anglophone)

Publié par le :

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Aout 2016

ISBN 978-1-4605-1130-5 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-1131-2 (PDF : édition en anglais)

10781

Message du premier ministre

L'éducation est la clé de l'avenir et du tissu social du Nouveau-Brunswick.

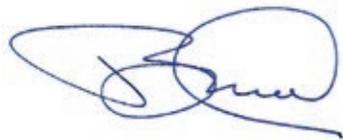
C'est la raison pour laquelle l'éducation relève d'une importance si grande pour les gens du Nouveau-Brunswick. Or, le renforcement de notre économie passe en premier lieu par celui de notre système d'éducation. Et c'est en prenant en compte cette réalité que nous nous sommes engagés ensemble dans cette voie pour élaborer un plan à long terme solide et innovateur en matière d'éducation.

Les Néobrunswickoises et Néobrunswickois nous ont dit que nous devons faire des changements en matière d'apprentissage à la petite enfance et d'éducation pour améliorer nos performances et mieux préparer nos jeunes à réussir dans la vie. Nous les avons écoutés. Par conséquent, le plan *Everyone at their best* met l'accent sur l'établissement d'objectifs dans des secteurs prioritaires et stratégiques à l'aide d'un système de gestion du rendement qui nous permet de former des élèves qui apprendront tout au long de la vie et d'assurer la stabilité de notre système.

Ce plan se démarque par le fait que son approche est non partisane, applicable à long terme et axée sur la définition de nos défis et les résultats nécessaires pour les surmonter. Il établit des attentes claires en matière de normes et de mesures de rendement qui feront l'objet d'un suivi continu et de rapports pour que nous puissions surveiller nos progrès au cours des dix prochaines années.

Nous pouvons être fiers du fait que, pour la première fois, un plan d'éducation soit élaboré après une vaste consultation publique. Un grand nombre de personnes ont participé à ce processus qui a su mobiliser les experts, les Premières Nations, le personnel des districts scolaires et des écoles, les éducatrices et les éducateurs à la petite enfance, les jeunes, les parents, les leaders communautaires, les chefs d'entreprises, les conseils d'éducation de district et d'autres acteurs clés dans le cadre de plusieurs séances portes ouvertes, de rencontres individuelles, d'ateliers et de nombreuses occasions de formuler des commentaires en ligne. À tous les participantes et participants : merci de votre passion envers l'éducation et le Nouveau-Brunswick.

Nous sommes tous engagés dans la mise en œuvre du plan *Everyone at their best*, et convaincus qu'en travaillant ensemble, nous saurons léguer à la prochaine génération un des dons les plus précieux, soit un système d'éducation solide et d'avant-garde.

A blue ink signature of Brian Gallant, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by the name 'Gallant' in a cursive script.

Brian Gallant

Message du ministre

Le présent Plan d'éducation de 10 ans, intitulé *Everyone at their best*, établit la nouvelle voie à suivre en matière d'éducation au Nouveau Brunswick. Nous voulons que tous les Néobrunswickoises et Néobrunswickois commencent leur apprentissage dès leur naissance et qu'ils continuent à apprendre tout au long de leur vie. Cet objectif sera réalisé à l'aide des priorités et des conditions essentielles décrites dans les pages suivantes.

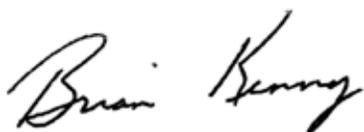
Nous sommes déterminés à faire en sorte qu'une vague d'excellence submerge le système éducatif du Nouveau-Brunswick. Comme le suggère le titre du plan, pour atteindre nos objectifs, il est indispensable que chacun soit à son meilleur. C'est ce qu'attend notre population et c'est ce que méritent nos enfants. Cela signifie que parents et enfants doivent non seulement valoriser l'apprentissage, mais aussi y participer activement. Nous reconnaissons également le rôle crucial que jouent le personnel enseignant, les éducatrices et les éducateurs et les autres professionnels dans la réalisation du Plan d'éducation de 10 ans. Les apprenantes et apprenants ne peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes à moins que les éducateurs montrent l'exemple et donnent d'abord le meilleur d'eux-mêmes. C'est pourquoi nous sommes engagés à soutenir les personnes qui œuvrent dans notre système pour qu'elles soient en mesure de s'épanouir pleinement dans un environnement valorisant une culture d'excellence et d'amélioration continue.

Les coprésidences, Karen Power et Gino LeBlanc, qui ont formulé les excellentes recommandations sur lesquelles est fondé le plan, ont fait savoir que, lorsqu'il s'agit d'éducation, nous sommes tous des acteurs concernés. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la réalisation des objectifs du plan, y compris les jeunes, les parents, le personnel des districts scolaires et des écoles, les éducatrices et éducateurs, les Premières Nations, les leaders communautaires, les chefs d'entreprises, les conseils d'éducation de district et d'autres partenaires clés.

Je saisis cette occasion pour remercier les coprésidences de leur travail, ainsi que tous les membres du public qui ont participé à ce vaste processus de consultation, ce qui démontre que l'éducation n'est pas uniquement une priorité pour notre système éducatif, mais aussi pour l'ensemble de la population.

C'est une période très excitante pour la petite enfance et l'éducation, et j'ai hâte de travailler avec nos partenaires pour mettre ce plan en œuvre à compter de la prochaine année scolaire.

L'honorable Brian Kenny

A handwritten signature in black ink that reads "Brian Kenny". The signature is written in a cursive, flowing style.

Ministre de l'Éducation et du Développement de
la petite enfance

Introduction

Everyone at their best (chacun à son meilleur)

Everyone at their best (chacun à son meilleur) met en relief la vision du système éducatif du Nouveau-Brunswick ainsi que le plan visant à améliorer ce système au cours des dix prochaines années. *Everyone at their best* : quatre mots simples, faciles à retenir et, pourtant, si riches de sens. Dans le cadre de la vision, c'est un appel de ralliement lancé à tous les membres de la communauté d'apprentissage, un appel qui orientera nos plans et nos actions pour la prochaine décennie. À la fois un moyen et une fin, le modèle visant un système d'éducation plus solide valorise et favorise l'excellence personnelle, l'épanouissement continu, les talents potentiels cachés et les talents émergents. Alors que le Nouveau-Brunswick s'apprête à se lancer dans une aventure de dix ans, il peut envisager le vaste potentiel d'un système auquel chacun – enfant, jeune et adulte – contribue en donnant le meilleur de lui-même.

« *Everyone at their best* » est une expression facile à dire, mais que signifie-telle, au juste? Étant donné que le plan vise l'apprentissage préscolaire et l'éducation de la maternelle à la douzième année, il paraît logique de souhaiter un apprentissage qui s'adresse aux enfants et aux jeunes et un degré de développement personnel qui se poursuit toute la vie. En l'occurrence, c'est effectivement le cas. Chaque enfant, chaque jeune possède des talents et des compétences qui lui sont propres, et qui sont à la fois uniques et fondamentales; aussi, ces derniers doivent être décelés et encouragés.

Dans le cadre d'un système éducatif qui englobe l'apprentissage à la petite enfance et l'éducation en milieu scolaire, notre objectif est de connaître les forces et les difficultés de chaque enfant, et d'ajuster le milieu d'apprentissage à cette fin. Visiblement, si les tâches sont trop simples, elles ne se prêtent pas à de nouveaux apprentissages; mais, si elles sont trop complexes, elles peuvent mener à la frustration et au stress inutile. L'objectif consiste à trouver le juste équilibre qui convient à chaque apprenant, cet intervalle magique où les enfants et les jeunes connaissent un épanouissement continu grâce à la découverte et à la compréhension. Ainsi, nous permettrons à tous les apprenants à déceler, à forger et à montrer toute l'intensité de leurs talents.

Bien qu'il s'agisse d'un objectif louable, la tâche est loin d'être facile. Cela demande que tous les éducateurs évaluent les traits d'apprentissage propres à chaque enfant placé sous leur responsabilité. Pour parvenir à une telle évaluation, chaque éducateur doit être à son meilleur,

procéder au suivi des réalisations, modifier les degrés de difficulté comme il convient et encourager chaque apprenant à continuer d'apprendre instant après instant, jour après jour, année après année. Indéniablement, la vaste majorité des éducateurs souhaitent atteindre cet objectif. Toutefois, les difficultés inhérentes sont si considérables et les milieux d'apprentissage sont si complexes que l'objectif est plus facile à décrire qu'à atteindre.

Donner le meilleur de soi va bien au-delà des apprenants et des éducateurs. Chaque adulte travaillant au sein du système se doit, pour nos enfants et nos jeunes, d'être au sommet de son art : chacun a un rôle à jouer pour aider chaque apprenant à réussir. Tous les employés, tous les parents, tous les partenaires et tous les intervenants portent une très lourde responsabilité. Par conséquent, chaque acteur doit prendre une décision éclairée de faire de son mieux, au nom des enfants et des jeunes qui occupent la place centrale de notre système d'apprentissage précoce et d'éducation publique.

Diversité et respect

Le Nouveau-Brunswick adhère depuis près de 30 ans à la philosophie de l'éducation inclusive. Au début, l'accent a été mis sur l'intégration physique des enfants aux besoins spéciaux dans les écoles de la province. Au fil du temps, l'accent a évolué vers un concept plus large de l'éducation inclusive, une philosophie qui implique de mettre de l'avant des pratiques éducatives qui appuient tous les élèves dans un milieu d'apprentissage commun.

Au cours du processus de consultation qui a donné lieu aux recommandations relatives à ce plan, de nombreux éducateurs, parents et intervenants ont souligné les défis inhérents au fait d'œuvrer dans un système d'éducation entièrement inclusif. La composition des salles de classe pose souvent des difficultés en présence de la disparité des niveaux de réussite scolaire et d'un grand nombre de problèmes psychosociaux.

Le plan d'éducation continue de s'inscrire dans les principes de l'inclusion qui sont les piliers de notre société. L'éducation inclusive est une composante fondamentale du respect de la diversité; c'est aussi le principe selon lequel chaque enfant et chaque jeune possèdent la capacité inhérente à apprendre. Nous avons besoin d'un système qui respecte les différences et qui intègre ceux dont les besoins sont exceptionnels de bien des façons. Il est, de ce fait, important de mettre en place un milieu d'apprentissage souple, mais

3 Plan d'éducation de 10 ans

rigoureux, qui inclut un continuum de programmes et de services universels et personnalisés.

Au cours des dix prochaines années, nous aiderons les éducateurs à perfectionner leurs aptitudes pour différencier leurs pratiques pédagogiques afin qu'ils soient mieux préparés à planifier et à suivre de près l'apprentissage. Dans le cadre d'un système d'apprentissage précoce et d'éducation, nous nous engageons à soutenir nos éducateurs dans leur apprentissage professionnel et leur épanouissement pour qu'ils puissent véritablement donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'exercice de leurs fonctions. Nous sommes déterminés à fournir les ressources les plus pertinentes dont ils auront besoin pour faciliter cet épanouissement de l'apprentissage. Ainsi, les éducateurs et les apprenants seront à leur meilleur.

Définition de l'éducation

L'éducation n'est plus limitée à la salle de classe. La définition actuelle du système d'éducation valorise et intègre l'apprentissage à l'intérieur et à l'extérieur du système scolaire – de la naissance en passant par l'école publique et jusqu'à la transition vers les études postsecondaires, puis sur le marché du travail. Ce principe transitionnel fait partie intégrante du Plan d'éducation de 10 ans. Il reconnaît que l'apprentissage et l'épanouissement personnel se produisent de nombreuses façons et au cours d'une foule d'occasions. Puisqu'ils ont accès à des nouvelles technologies et des plateformes de médias sociaux, les enfants et les jeunes trouvent de nouvelles façons de pousser plus loin leur apprentissage dans des directions qui répondent à leurs intérêts et leurs talents particuliers.

Nous ne pouvons plus avoir comme objectif d'inculquer des qualités d'apprentissage à vie chez nos diplômés, car de nombreux enfants et jeunes manifestent déjà ces compétences, et ce, dès un très jeune âge. L'éducation peut contribuer à inspirer l'excellence chez nos apprenants, mais uniquement si le système d'apprentissage précoce et d'éducation demeure pertinent dans leur vie. Par conséquent, nous devons faire en sorte que nos services de la petite enfance et nos écoles soient une source d'inspiration, d'encadrement et de stimulation personnelle afin qu'elles ne deviennent pas simplement des endroits que les enfants doivent endurer en attendant de devenir des adultes.

Les enfants et les jeunes vivent dans une société du savoir en constante évolution. Pour réussir aujourd'hui et demain, les apprenants doivent posséder les compétences globales nécessaires pour devenir des citoyens ouverts et engagés. L'acquisition de ces compétences a lieu dans un système d'apprentissage précoce et d'éducation qui évolue au même rythme que les apprenants et qui répond à leurs besoins, mais qui est aussi valorisé par la société dans l'ensemble du continuum dans le cadre duquel les jeunes et les moins jeunes continuent à participer activement à leur apprentissage.

Engagement

Le présent plan est le fruit d'une consultation exhaustive avec des jeunes, des parents, des éducateurs et des partenaires communautaires qui ont divers antécédents culturels, sociaux, professionnels et personnels. Cette démarche, qui s'est échelonnée sur huit mois, a aussi mobilisé des représentants de divers partis politiques. Elle a donné à tous les citoyens l'occasion d'exprimer leurs points de vue sur l'avenir de l'éducation au Nouveau-Brunswick.

Cette approche non partisane et ouverte a confirmé que l'apprentissage à vie est fondamental pour les citoyens du Nouveau-Brunswick et qu'il faut avoir une vision claire et une stabilité accrue au sein du système. Pour parvenir à cette constance et stimuler l'épanouissement global de chaque enfant, le Plan d'éducation de 10 ans fait foi d'un contrat social qui assure une collaboration de tous les partenaires permettant d'atteindre une vision commune.

Miser sur le meilleur de chacun et chacune – Recommandations pour un plan d'éducation de 10 ans

Le rapport du secteur anglophone, *Miser sur le meilleur de chacun et chacune*, renferme plus de 200 recommandations formulées en vue d'améliorer le système dans l'intérêt des enfants et des jeunes du Nouveau-Brunswick. Ces recommandations ont été prises en compte dans l'élaboration du présent plan, et ressortiront clairement dans les plans de mise en œuvre annuels qui seront préparés au cours de la prochaine décennie. De toute évidence, nous devons d'abord nous concentrer sur quelques priorités essentielles et nous en acquitter avec énergie, détermination et confiance dans un esprit de collaboration. Au fil du temps, chacune des priorités découlant de ces recommandations sera traitée avec rigueur et soigneusement mise en œuvre.

Voici les priorités qui ont été établies à l'aide d'un examen et d'un regroupement des constatations et recommandations du rapport :

- établir une culture d'appartenance et de valorisation de la diversité;
- voir à ce que les enfants d'âge préscolaire acquièrent les compétences nécessaires;
- accroître les compétences en littératie;
- accroître les compétences en numératie;
- améliorer l'apprentissage des arts, de la science, des métiers et de la technologie et rehausser leur application;
- satisfaire aux besoins des élèves et des jeunes des Premières Nations;
- favoriser des valeurs, des attitudes et des comportements sains;
- garantir que, à l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, les apprenants ont une maîtrise fondamentale de la langue française;
- favoriser un esprit de responsabilité, de citoyenneté et d'entrepreneuriat chez les apprenants.

La mise en œuvre fructueuse de ces priorités reposera sur de nombreux facteurs. Les conditions sous-jacentes suivantes, en étant appuyées comme il se doit, garantiront l'atteinte de nos buts et objectifs. Elles sont notamment :

- l'exécution réussie grâce à la gestion formelle;
- un accès équitable aux programmes et aux services;
- la participation et le soutien des familles;
- le perfectionnement des aptitudes et des compétences;
- le leadership;
- un continuum d'apprentissage intégré et harmonieux;
- un accès aux infrastructures adéquates.

Ensemble, ces éléments constituent le fondement du Plan d'éducation de 10 ans.

Plan de 10 ans du Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage précoce et l'éducation (Secteur anglophone)

Vision

Everyone at Their Best (chacun à son meilleur)

La vision de l'apprentissage précoce et de l'éducation publique dans le secteur anglophone est simple : chacun à son meilleur. Cette vision doit faire l'objet de discussions, comprise et soutenue par tous les participants dans le cadre de cet important impératif social qu'est l'apprentissage. Si tout le monde se concentre vraiment sur ces quatre mots et s'efforce de réaliser globalement cette vision, le système sera véritablement à son meilleur.

Mission

Travailler ensemble, dans des environnements d'apprentissage inclusifs, pour aider chaque enfant et chaque élève à réaliser son plein potentiel.

La mission du secteur anglophone est en place depuis quatre ans. Au moment où nous entamons cette nouvelle aventure de dix ans, elle demeure pertinente et rend bien les grands principes de la diversité et du respect, des expériences éducatives axées sur les apprenants, ainsi que l'importance pour les adultes d'aider les enfants et les jeunes à concrétiser aujourd'hui ce qui était hors d'atteinte hier.

Principes d'apprentissage

Le plan comprend quatre principes généraux qui décrivent les résultats souhaités pour tous les apprenants, de la naissance jusqu'à l'obtention du diplôme et au-delà. Pour atteindre nos objectifs, il sera essentiel de faire en sorte que les principes suivants soient imbriqués avec soin pendant la phase de mise en œuvre. Ces énoncés décrivent ce que les apprenants doivent apprendre, démontrer et vivre; par leur nature même, ce sont les compétences que nous voulons que les apprenants acquièrent pour qu'ils soient en mesure de réussir et de s'épanouir.

- Les apprenants prennent des décisions éclairées sur leur mieux-être global.

- Les apprenants font preuve d'initiative, de persévérance et adoptent l'innovation et l'amélioration.
- Les apprenants sont conscients des enjeux mondiaux, valorisent la diversité et collaborent pour améliorer leur monde.
- Les apprenants sont curieux, capables de résoudre des problèmes de manière *réfléchie et des communicateurs efficaces*.

Exigence du système

Selon les recherches, 70 % des initiatives de changement organisationnel sont voués à l'échec, et ce, malgré les meilleures intentions¹. En fait, beaucoup échouent du simple fait que les organisations ne disposent pas d'un processus structuré pour diriger le changement souhaité, hiérarchiser la priorité des efforts, faire le suivi des résultats et préserver les améliorations au fil du temps. Un système de gestion formelle constitue une méthode éprouvée et structurée permettant aux organisations de relever ces défis. À cette fin, un système de gestion formelle sera mis en place dans le système d'apprentissage précoce et d'éducation pour permettre aux dirigeants et au personnel du système de mettre à exécution le Plan d'éducation de 10 ans, de favoriser l'amélioration et d'obtenir des résultats, ainsi que de faire en sorte que le Nouveau-Brunswick soit un chef de file mondial dans le domaine de l'apprentissage précoce et de l'éducation.

Objectifs et conditions favorisant le succès

Présentation du Plan d'éducation de 10 ans

En fonction des priorités définies plus haut, le plan d'éducation s'articule autour de neuf grands objectifs qui doivent être atteints pour réaliser notre vision. Ces objectifs sont axés sur l'apprenant, qui est au cœur de tous nos efforts.

¹ K. Blanchard, « Mastering the art of change », *Training Journal*, 2010.

Pour chaque objectif, le plan décrit :

- ce que nous souhaitons réaliser;
- les éléments qui nous permettront de savoir que nous avons atteint l'objectif (nos indicateurs de réussite);
- les mesures clés sur lesquels nous mettrons l'accent pour atteindre les cibles et les objectifs.

Intentionnellement, le plan d'éducation n'expose pas « comment » chacun des objectifs et chacun des domaines d'action connexes doivent être réalisés par les districts scolaires, les écoles et les agences et services à la petite enfance. Plutôt, il leur indique clairement les attentes quant aux objectifs à atteindre de façon collaborative. Le plan se clôture en soulignant les conditions à partir d'une perspective de système devant être renforcée pour réaliser les objectifs centrés sur l'apprenant.

Pour mener à bien le plan, il importe de trouver le juste équilibre entre l'établissement de normes et d'attentes pour le système d'apprentissage précoce et d'éducation et l'offre d'outils qui permettront aux districts, aux écoles et aux établissements et aux services de la petite enfance de remédier aux défis quotidiens que vivent les apprenants.

Plan de mise en œuvre et rapport de reddition de comptes

Nous reconnaissons que la diffusion du présent plan ne représente qu'un point de départ. Le véritable travail réside dans son exécution. C'est ce qui le distinguera des autres. À l'aide des principes, des outils et des méthodes formelles de gestion, le Ministère établira un plan de mise en œuvre et un cadre de responsabilisation pour contribuer à l'exécution réussie du Plan d'éducation de 10 ans. Le plan de mise en œuvre sera créé en collaboration avec les districts et les services d'apprentissage précoce et publié chaque année. Les progrès accomplis dans le cadre de la réalisation du Plan d'éducation de 10 ans et des cibles connexes seront aussi publiés chaque année.

Objectif 1

S'assurer que tous les apprenants valorisent la diversité et ressentent un fort sentiment d'appartenance

Que souhaitons-nous réaliser?

Ce qui est inhérent à l'humanité, c'est son désir universel d'appartenance. En l'absence de ce sentiment d'appartenance, les apprenants peuvent avoir du mal à interagir avec les autres et à établir des liens avec leur environnement. Ils doivent aussi comprendre que leurs gestes et leur comportement ont des conséquences, ainsi que reconnaître les droits d'autrui.

Un sondage récent² révèle que plus du tiers des élèves du secondaire au Nouveau-Brunswick n'ont pas ce sentiment d'appartenance envers leur école. Or, le sentiment d'appartenance est un élément important de l'engagement des élèves. Les données de ce sondage révèlent que l'engagement des élèves (l'intérêt et la motivation) diminue d'année en année pendant le parcours d'études de l'élève.

L'apprentissage est rehaussé par des échanges respectueux et affectueux. Les enfants et les jeunes sont en droit de vivre de la reconnaissance et de l'acceptation, et également de se reconnaître dans leur communauté d'apprentissage. Il est donc nécessaire d'adopter des mesures intentionnelles pour que les élèves se sentent impliqués dans leur apprentissage, leur milieu scolaire et leur collectivité. Il importe donc de poursuivre notre travail en ce sens pour favoriser la diversité et l'inclusion dans ces milieux.

À cette fin, nous nous efforcerons d'être davantage ouverts aux gens et aux cultures, de mieux les comprendre, de nous adapter aux besoins des apprenants et de créer des milieux accueillants. Ces efforts seront soutenus par l'apprentissage professionnel dont bénéficiera le personnel et par un plus grand nombre d'interactions avec les partenaires communautaires clés qui représentent la diversité de notre population au Nouveau-Brunswick.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel		2025-2026
% d'élèves qui déclarent être victimes d'intimidation moyenne à sévère	4 ^e et 5 ^e années	29 %	0 %
	6 ^e à 12 ^e année	22 %	
% d'élèves qui affirment se sentir laissés pour compte à l'école	4 ^e année	Automne 2017	0 %
	6 ^e année	20,7%	0 %
	10 ^e année	Automne 2016	0 %
% d'élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année qui sont absents de l'école	Automne 2018*		
% d'élèves de la 6 ^e à la 12 ^e année qui affirment accorder de l'importance aux résultats scolaires	70 %		100 %

*Les données de référence et cibles, le cas échéant, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Promouvoir l'identité culturelle, les options offertes dans les langues et la compréhension de la diversité, et ce, afin de renforcer la compréhension des apprenants à l'égard des différences et de l'unicité d'autrui.
- Enrichir les liens entre l'apprentissage et le monde qui nous entoure en créant des expériences d'apprentissage adaptées à la vie réelle (apprentissage expérientiel) en vue de favoriser un engagement soutenu.
- Accroître le nombre d'occasions pendant lesquels les apprenants peuvent contribuer à la vie et au fonctionnement de leur milieu d'apprentissage pour qu'ils améliorent leur sens de la responsabilité et de l'engagement.
- Faire en sorte que tous les milieux d'apprentissage soient physiquement, socialement et culturellement inclusifs et représentatifs de la diversité des apprenants et de leur famille.

² *Tell Them From Me student perception survey*, Éducation et Développement de la petite enfance, 2015-2016.

Objectif 2

Veiller à ce que les enfants d'âge préscolaire acquièrent les compétences dont ils ont besoin pour réussir à l'école et dans la vie

Que souhaitons-nous réaliser?

L'apprentissage aux stades précoces de la vie est rapide et axé sur les relations. Les premières années d'un enfant sont une période intense d'apprentissage et de développement durant laquelle le cerveau subit d'énormes transformations en peu de temps. Cette période marquante se caractérise aussi par une croissance sans précédent des capacités physiques, sociales, émotionnelles, cognitives et communicationnelles. Dans ses premières années d'existence, l'enfant développe des dispositions et des compétences qui lui permettront d'apprendre toute sa vie³.

Chacun des jalons de la petite enfance, de la naissance à l'âge de cinq ans, recèle le potentiel de façonner l'avenir de l'enfant. Ces expériences précoces peuvent façonner l'architecture du cerveau de l'enfant de manière à avoir des conséquences durables⁴. Cet aspect développemental est particulièrement important pour les enfants qui proviennent de milieux vulnérables et qui n'ont pas la chance de vivre des expériences propices au développement de leur plein potentiel. Dans ce contexte, la vulnérabilité n'est pas qu'en lien avec le statut économique de la famille.

« Lorsque le développement social, physique, émotionnel et scolaire est stimulé, les enfants ont la possibilité d'exploiter leur plein potentiel. Toutefois, quand leur *développement n'est pas stimulé*, ils risquent de présenter des niveaux de littératie et de numératie plus faibles, un taux plus élevé de démêlés avec la justice et une participation économique moins importante tout au long de leur vie⁵. »

De plus, il est plus facile de créer des conditions favorables dans les premières années de vie plutôt que de remédier à des conditions défavorables plus tard.

3 CMEC, Cadre du CMEC pour l'apprentissage et le développement des jeunes enfants.

4 Sharon E. Fox, Pat Leavitt, Charles A Nelson III, « How the time and quality of early experiences influence the development of brain architecture », *Child Development*, janvier-février 2010.

5 Center on the Developing Child, Université Harvard, « Brain Architecture », [En ligne] <http://developingchild.harvard.edu/science/key-concepts/brain-architecture/>.

Des efforts et des interventions sont donc nécessaires pour combler cet écart d'apprentissage et d'améliorer l'égalité afin de favoriser l'apprentissage continu et de permettre aux jeunes enfants de se réaliser à leur plein potentiel développemental. Pour ce faire, nous devons concentrer nos efforts sur l'élargissement de l'accès aux services et sur l'amélioration de la qualité des programmes destinés à la petite enfance – en particulier pour les enfants vulnérables.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel	2025-2026
% d'enfants qui sont diagnostiqués comme étant à risque dès la maternelle	Automne 2018*	Moins de 10 %
% de parents qui affirment que leur enfant a atteint un niveau développemental adéquat avant son entrée à l'école	Automne 2018*	
% de parents qui indiquent que leur enfant a participé régulièrement à au moins un service destiné à la petite enfance avant son entrée à l'école	Automne 2018*	

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Soutenir les parents afin qu'ils maximisent le développement de leur enfant en leur proposant un point d'accès unique aux services qu'offrent l'école publique et la petite enfance. Cette mesure facilitera la promotion des programmes, des services et des ressources aux familles et leur accessibilité.
- Déterminer, dès que possible, si l'enfant risque d'avoir un retard développemental et de devoir composer avec des facteurs de vulnérabilité.
- Fournir des programmes, des services et des interventions axés sur les besoins des enfants et des familles.

Objectif 3

Améliorer les compétences en littératie de tous les apprenants

Que souhaitons-nous réaliser?

Une population alphabétisée est la pierre angulaire d'une société cohésive, durable et épanouie. Les aptitudes en littératie s'acquièrent au fil du temps et la réalisation individuelle reflète les expériences personnelles et l'engagement. Dès la naissance, la communication repose sur le développement des aptitudes cognitives et langagières qui permet à une personne de comprendre et de créer les systèmes parlés formés de symboles et de mots.

Au moment de la rédaction du présent plan, les résultats provinciaux en matière de littératie à l'école intermédiaire et secondaire avaient obtenu une croissance; toutefois, le Nouveau-Brunswick affiche un rendement plus faible que les autres provinces dans le cadre d'analyses comparatives nationales et internationales. La tendance est aussi à la baisse au chapitre des résultats à l'évaluation de la littératie de la 2^e année.

La littératie est la base de l'apprentissage dans sa globalité. Dans le rapport sur la stratégie de littératie du Nouveau-Brunswick⁶, ainsi que dans les recommandations en lien avec le Plan d'éducation de 10 ans⁷, on insiste sur le fait que le gouvernement doit recentrer ses efforts sur la littératie et veiller à ce que l'objectif touchant à l'acquisition des compétences s'harmonise avec une définition élargie des textes pour reconnaître les multiples modalités (p. ex. musique, arts, images) que les apprenants doivent utiliser, comprendre et produire à l'ère numérique.

Un cadre d'intervention robuste et cohérent doit être mis en place pour faire en sorte que les apprenants jouissent d'un soutien personnalisé lorsqu'un besoin est décelé. Si les besoins ne sont pas pris en compte, les écarts en matière de littératie s'accroissent et les apprenants sont limités dans leur accès à du matériel complexe. Les interventions fructueuses deviennent alors des défis de taille. Par conséquent, les éducateurs et les dirigeants scolaires doivent disposer de la latitude nécessaire, de ressources de soutien et d'apprentissage professionnel ciblé pour façonner des apprenants alphabétisés et confiants.

Les aptitudes en littératie se répercutent sur toutes les sphères d'apprentissage, y compris les sciences humaines,

6 *Le pouvoir de la littératie – Vers la stratégie globale en matière d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick*, juin 2016.

7 *Miser sur le meilleur de chacun et chacune : Recommandations pour un plan d'éducation de 10 ans*, juin 2016.

la numératie, la technologie et les interrogations scientifiques, et permettent de jouer un rôle actif dans la société et d'assurer une transition vers l'apprentissage en milieu de travail. Dans ces conditions, la littératie est la responsabilité de tous.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel		2025-2026
% d'apprenants préscolaires ayant un développement adéquat en matière de langage et de communication	Automne 2018*		
% d'élèves ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé aux évaluations provinciales de lecture	2 ^e année	76,9 %	90 %
	4 ^e année	Automne 2017	90 %
	6 ^e année	Automne 2016	90 %
% d'élèves obtenant un niveau de rendement adéquat ou élevé à la première tentative de l'évaluation provinciale des compétences linguistiques en anglais (ELPA)	9 ^e année	80,4 %	90 %
% d'élèves se classant à des niveaux de rendement élevés en lecture d'après les mesures au PPCE (national) et au PISA (international)	PPCE	2017	Automne 2018*
	PISA	42,5 %	52,5 %

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Accroître la capacité de l'apprenant à utiliser et à comprendre le langage pour lui permettre de se doter des outils essentiels à l'apprentissage.
- Fournir aux apprenants des expériences, un enseignement et des évaluations de qualité dans l'ensemble du système pour qu'ils atteignent les niveaux de littératie les plus élevés.
- Fournir aux éducateurs une formation et un encadrement en ce qui a trait aux stratégies d'enseignement à rendement élevé pour mieux répondre aux divers besoins des apprenants.
- Fournir des interventions de littératie efficaces, rapides et ciblées de manière à satisfaire aux besoins des différents types d'apprenants.

Objectif 4

Améliorer les compétences en numératie de tous les apprenants

Que souhaitons-nous réaliser?

Les aptitudes en numératie sont essentielles à la préparation des apprenants pour leur vie dans la société moderne, et constituent un élément clé dans l'approche éducative STIAM (sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques). De plus en plus, les problèmes et les situations vécues au quotidien et dans les milieux professionnels exigent d'avoir une solide compréhension de base des mathématiques. Il est donc impératif de faire en sorte que les apprenants du Nouveau-Brunswick acquièrent les compétences mathématiques nécessaires et qu'ils aient la confiance nécessaire en leur capacité à être concurrentiel dans un contexte national et international.

Au moment de la rédaction du présent plan, les résultats en mathématiques, selon les mesures nationales et internationales, indiquaient que les élèves du Nouveau-Brunswick, bien qu'ils satisfassent aux normes minimales, ne sont pas prêts à manier des concepts mathématiques plus complexes. Ces résultats pourraient avoir une incidence sur leurs décisions financières personnelles, leur apprentissage et leur choix professionnels.

Il est essentiel que les élèves acquièrent très tôt des capacités en numératie, et ce, pour faire en sorte qu'ils ne soient pas confrontés à des lacunes d'apprentissage. Bien qu'une solide base de compréhension des concepts mathématiques soit inculquée à l'élève, il importe qu'il soit en mesure de déployer des efforts soutenus tout au long de l'instruction scolaire et par la suite. Les interventions opportunes, l'apprentissage professionnel et la souplesse sont essentiels pour appuyer le développement de l'apprenant confiant en ses moyens dans le domaine de la numératie.

Les éducateurs ont besoin de plus de soutien pour faire en sorte que des pratiques d'enseignement efficaces et des ressources de qualité soient utilisées de manière cohérente dans les divers milieux d'apprentissage, particulièrement en numératie. La collaboration avec des partenaires externes permettra aux éducateurs de donner l'occasion aux apprenants de mettre davantage en pratique des concepts et des principes mathématiques qui sont fidèles au monde réel.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel		2025-2026
% d'apprenants préscolaires ayant un développement adéquat en résolution de problèmes et en communication	Automne 2018*		
% d'élèves ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé aux évaluations provinciales de mathématiques	4 ^e année	Automne 2017	90 %
	6 ^e année	Automne 2016	90 %
	10 ^e année	Automne 2016	90 %
% d'élèves se classant à des niveaux de rendement élevés en mathématiques d'après les mesures au PPCE (national) et au PISA (international)	PPCE	32 %	47 %
	PISA	31,2 %	59,5 %
% d'élèves de 12 ^e année qui déclarent utiliser leurs compétences en littératie financière <0}	Automne 2018*		

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Augmenter l'accès des apprenants de la petite enfance aux milieux d'apprentissage de qualité qui favorisent le développement de concepts fondamentaux en numératie pour leur permettre d'être ultérieurement en position de réussir dans ce domaine.
- Fournir aux apprenants une pédagogie, des expériences et des évaluations de qualité dans tout le système pour leur permettre d'appliquer rapidement les concepts mathématiques aux situations réelles et d'apprécier davantage la valeur des mathématiques.
- Fournir aux enseignants une formation et un encadrement en matière de stratégies d'apprentissage à rendement élevé pour mieux répondre aux divers besoins des apprenants.
- Permettre la mise en œuvre d'interventions en numératie qui sont efficaces, rapides et ciblées de manière à répondre aux besoins d'un grand nombre d'apprenants.

Objectif 5

Améliorer l'apprentissage et l'application des arts, des sciences, des métiers et de la technologie par l'ensemble des apprenants

Que souhaitons-nous réaliser?

La participation dans les domaines des arts, des sciences, des métiers et de la technologie joue un rôle important dans le développement des compétences, comme l'innovation, la créativité et la pensée critique. Les apprenants dotés de compétences dans ces domaines contribueront à produire une population en meilleure santé, riche sur le plan culturel et viable sur le plan économique.

Dès le plus jeune âge, certaines expériences favoriseront le développement futur des arts, des sciences, des métiers et de la technologie, comme le chant, la danse, la création, l'invention et l'exploration. Il est fondamentalement important que les apprenants participent activement à des expériences concrètes qui leur permettent d'explorer les besoins et les problèmes de la vie courante. Pendant les années préscolaires, les enfants affichent des attitudes très positives à l'égard de l'apprentissage; aussi, encourager le développement précoce dans ces domaines a une incidence positive pour le reste de leur vie.

Au moment de la rédaction du présent plan, les cours et les expériences d'apprentissage dans les arts et métiers sont offerts de manière non uniforme à l'échelle provinciale. Il importe donc de reconnaître et de soutenir les apprenants qui manifestent des intérêts et de l'ambition envers ces domaines. Le rendement en science est aussi un domaine qui retient l'attention, puisque les élèves y ont un rendement inférieur lors des évaluations nationales et internationales. De plus, les chefs de file de la technologie indiquent que les diplômés ne maîtrisent pas les compétences requises pour répondre aux besoins du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) de la province.

Les apprenants doivent avoir accès aux champs d'activités d'apprentissage créatives et intellectuelles, comme la programmation et la littératie numérique, la recherche scientifique, les métiers spécialisés, les laboratoires ouverts et les beaux-arts. Il faudra également offrir des cours spécialisés à l'école secondaire pour permettre aux élèves d'acquérir de solides bases dans des compétences industrielles ciblées. Explorer les possibilités de partenariats plus diversifiés (p. ex. Conseil des arts, Labos créatifs, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail) exposera les élèves à de nombreuses possibilités de travail, d'entrepreneuriat et de stage dans leur collectivité. Puisque les apprenants posséderont les compétences et

les connaissances pour saisir les possibilités qui se présenteront, le Nouveau-Brunswick fera figure de chef de file dans ces domaines.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel		2025-2026
% d'apprenants préscolaires ayant un développement adéquat en résolution de problèmes et en communication	Automne 2018*		
% d'élèves ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé aux évaluations provinciales dans le domaine des sciences	4 ^e année	Automne 2017	90 %
	6 ^e année	Automne 2016	90 %
	10 ^e année	Automne 2016	90 %
% d'élèves des 11 ^e et 12 ^e années inscrits dans les programmes d'enseignement des métiers spécialisés et de la technologie	75 %		90 %
% d'élèves se classant à des niveaux de rendement élevés en sciences d'après les mesures au PPCE (national) et au PISA (international)	PPCE	34,5 %	47 %
	PISA	30,4 %	42,5 %

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Augmenter l'accès des apprenants de la petite enfance aux milieux d'apprentissage de qualité qui favorisent le développement de concepts fondamentaux dans les domaines des sciences, des arts et de la technologie pour leur permettre d'être ultérieurement en position de réussir dans ce domaine.
- Offrir d'autres expériences d'apprentissage avant l'entrée au secondaire dans les domaines des arts, des sciences, des métiers et de la technologie pour renforcer les connaissances des élèves en ce qui a trait aux choix de cours en 11^e année et en 12^e année qui pourrait éventuellement leur permettre de faire carrière dans ces domaines.

- Augmenter le nombre d'occasions qui demandent des apprenants d'appliquer leurs connaissances et leurs compétences en fonction d'une approche interdisciplinaire et transdisciplinaire permettant d'innover et de résoudre des problèmes réels.
- Examiner les sélections de cours du secondaire dans le domaine des arts, des métiers et de la technologie dans une optique de réviser, d'élaborer et de regrouper les cours pour tenir compte des exigences du marché du travail et de l'industrie, ainsi que pour explorer les moyens de s'assurer que ces cours sont accessibles aux élèves de toutes les écoles secondaires.
- Fournir des expériences d'apprentissage ciblées pour susciter un intérêt et augmenter les compétences dans le codage et la cybersécurité.
- Fournir aux enseignants une formation et un encadrement dans les stratégies d'apprentissage à rendement élevé pour mieux répondre aux divers besoins des apprenants.
- Fournir des interventions efficaces, rapides et ciblées de manière à satisfaire les besoins de divers d'apprenants.

Objectif 6

Répondre aux besoins des apprenants des Premières Nations et s'assurer que le programme d'études provincial reflète leur histoire et leur culture

Que souhaitons-nous réaliser?

L'éducation constitue le pivot central, et le Nouveau-Brunswick continue d'établir des relations respectueuses entre les membres des Premières Nations et les personnes qui ne font pas partie de ce peuple. Il est impératif de reconnaître et de mettre en lumière les contributions historiques et culturelles des communautés et des membres des Premières Nations. Cet objectif est soutenu par la mise en place de programmes d'études, qui reflètent tous fidèlement, de la prématernelle à la 12^e année, l'histoire et la culture des Premières Nations. En réponse à la Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action, il est de notre responsabilité de nous assurer que tous les apprenants du Nouveau-Brunswick comprennent et mesurent les conséquences générationnelles des écoles résidentielles et des pensionnats indiens. À cette fin, nous nous assurerons que les réalités, les expériences et les contributions des Premières Nations à la société canadienne sont intégrées dans tout le système éducatif de la maternelle à la 12^e année, et qu'elles deviennent ainsi les fondements de la compréhension pour tous les apprenants néo-brunswickois.

La langue et la culture sont étroitement imbriquées l'une dans l'autre et sont fondamentales pour l'identité. Au Nouveau-Brunswick et au Canada, les langues des Premières Nations sont menacées de disparition à une vitesse alarmante. Pour encourager la revitalisation et la préservation des langues des Premières Nations au Nouveau-Brunswick, chaque effort sera déployé pour poursuivre l'élaboration du programme d'études provincial des langues mi'kmaq et wolastoqey. Fournir aux éducateurs le programme d'études et les ressources connexes augmentera la disponibilité de l'enseignement de la langue.

Aborder la question de l'écart en matière de rendement entre les élèves des Premières Nations et les personnes qui ne font pas partie de ce peuple marque une étape importante pour la réconciliation. Bien que de nombreuses initiatives soient en cours, il reste encore beaucoup à accomplir pour garantir que les élèves des Premières Nations obtiennent leur diplôme, poursuivent une éducation postsecondaire et augmentent leurs perspectives d'emploi. Pour concrétiser ces initiatives, il existe plusieurs stratégies clés, notamment d'effectuer des transitions fluides depuis les écoles administrées par des bandes dans les communautés des Premières Nations vers les écoles provinciales ayant une capacité culturelle adéquate, honorer les méthodes de savoir et de savoir-faire

des Premières Nations et fournir en temps opportun des services de soutien et d'intervention.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel	2025-2026
% d'écoles secondaires dont les élèves sont inscrits à des cours de langue mi'kmaq ou wolastoqey	18 %	60 %
% de niveaux scolaires au cours desquels les élèves apprennent des faits concernant les traités et les pensionnats	15 %	100 %
% d'élèves des Premières Nations qui obtiennent un niveau de rendement adéquat ou élevé à la première tentative de l'évaluation provinciale des compétences linguistiques en anglais (ELPA)*	38,5 %	90 %
% d'éducateurs qui ont reçu une formation sur l'histoire, les traditions et les cultures des Premières Nations	7,8 %	100 %

*Les données tiennent compte du nombre d'élèves des Premières Nations qui vivent dans une communauté des Premières Nations et qui sont inscrits dans des écoles provinciales.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Renforcer les partenariats avec les communautés des Premières Nations pour rehausser le soutien auprès de ces apprenants.
- Définir rapidement les besoins des apprenants des Premières Nations pour répondre aux besoins individuels et combler l'écart en matière de rendement.
- Créer des possibilités d'apprentissage professionnel destinées aux éducateurs et au personnel de soutien pour leur permettre de comprendre et d'apprécier les contributions historiques et culturelles des Premières Nations.
- Intégrer l'enseignement des traités, des pensionnats et des écoles résidentielles dans les programmes d'études de la maternelle à la 12^e année.
- Garantir l'accès aux niveaux débutant, intermédiaire et avancé de l'enseignement en langue mi'kmaq et wolastoqey pour préserver et revitaliser les langues des Premières Nations.
- Assurer la transition harmonieuse des élèves des Premières Nations de tous les milieux d'apprentissage pour renforcer leur sens d'appartenance et garantir leur réussite.

Objectif 7

Développer les connaissances, les compétences et les comportements de tous les apprenants pour leur permettre de s'adapter constamment à leur environnement et d'y prospérer

Que souhaitons-nous réaliser?

Tout au long de leur parcours, les apprenants sont confrontés à une variété d'obstacles qui ont une incidence sur l'apprentissage et le milieu d'apprentissage. Ces obstacles peuvent être des facteurs socioéconomiques, des difficultés personnelles ou des problèmes de santé mentale et physique. Les données probantes indiquent que les jeunes néo-brunswickois sont plus nombreux que leurs pairs dans l'ensemble du pays⁸ à connaître des problèmes de santé mentale et qu'ils figurent dans le groupe ayant une moins bonne santé physique⁹.

Un changement peut s'opérer lorsque les apprenants sont habilités à devenir les agents de leur apprentissage. Lorsqu'ils prennent l'initiative et assument leur responsabilité, les apprenants développent une disposition qui favorise la persévérance et la résilience, et sont mieux placés pour prendre des décisions éclairées en faveur de leur santé et de leur bien-être. Cette approche influe sur tous les aspects de leur vie, qu'ils soient physiques, émotionnels, spirituels ou intellectuels.

Favoriser la santé et le bien-être de nos apprenants est un objectif qui sera atteint grâce à la création d'un modèle qui valorise le corps et l'esprit sains comme facteurs essentiels à l'apprentissage et à la réussite générale dans la vie. Les stratégies et les soutiens ciblés axés sur les compétences sociales et affectives seront indispensables à l'atteinte de cet objectif.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel	2025-2026
% d'apprenants préscolaires ayant des comportements prosociaux	Automne 2018*	
% d'apprenants ayant un degré élevé de résilience	Automne 2018*	
% d'élèves qui ont un degré élevé de santé mentale	Automne 2018*	
% d'enfants et de jeunes qui obtiennent des résultats élevés à l'indice sur un style de vie sain (santé physique)	Automne 2018*	
% d'apprenants qui nécessitent des services dans le cadre du modèle de prestation des services intégrés et s'en prévalent	Automne 2018*	

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Favoriser le développement du bien-être socioaffectif et de la résilience des apprenants afin de faire en sorte qu'ils possèdent les stratégies nécessaires pour composer avec les diverses difficultés qu'ils connaîtront dans leur vie.
- Accroître la compréhension des apprenants et des familles à l'égard de l'importance du bien-être physique et miser sur des choix judicieux et sains en matière de forme physique, de nutrition et de sommeil.
- Soutenir le développement cognitif, physique, social et émotionnel des apprenants qui sont aux prises avec divers facteurs de vulnérabilité.

8 Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, *Favoriser la résilience dans les écoles et les collectivités du Nouveau-Brunswick*, janvier 2016.

9 Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, *Reconnaître et cibler les priorités en santé de la population*, avril 2016.

Objectif 8

Accroître les niveaux de littératie en langue française pour élargir les horizons du bilinguisme des apprenants et qu'ils aient diverses expériences de vie

Que souhaitons-nous réaliser?

Étant la seule province canadienne bilingue, le Nouveau-Brunswick a fait preuve d'un engagement significatif en offrant aux élèves une myriade de possibilités d'apprentissage du français langue seconde. Des programmes, dont celui d'immersion française et de français intensif/post intensif, de même que d'autres occasions diverses d'apprentissage du français (p. ex. échanges d'élèves, camps d'été, excursions) sont mis à la disposition des élèves. Bien que les niveaux de littératie en langue française s'améliorent, des efforts continus sont nécessaires pour faire en sorte que la majorité des élèves atteignent, à la fin de leurs études, un niveau global de compétences leur permettant de fonctionner dans un milieu de travail et en société.

Le bilinguisme, et même la capacité de communiquer dans plusieurs langues, est une compétence essentielle dans la société globale d'aujourd'hui. Pour cette raison, notre système doit faire en sorte que les apprenants aient une bonne compréhension de cette réalité et doit les préparer en conséquence.

Il est essentiel de percevoir l'apprentissage du langage comme une quête à vie, plutôt que comme un résultat scolaire sur le bulletin final des études secondaires. À l'instar des autres aptitudes de la vie quotidienne, l'acquisition d'une seconde langue nécessite de saisir toutes les occasions pratiques qui s'offrent à nous, au fil du temps, en vue de maîtriser cette compétence. Le bilinguisme et le plurilinguisme offrent un éventail de possibilités d'emploi et d'études postsecondaires, et facilitent grandement les interactions avec autrui.

Un enseignement et un programme d'études de qualité, de même que des expériences authentiques donnant l'occasion de communiquer en français en dehors du contexte scolaire, renforceront l'apprentissage du français langue seconde pour tous les élèves. Ces efforts se poursuivront grâce aux partenariats avec la collectivité dans son ensemble.

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel		2025-2026
% d'élèves de la 4 ^e année ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé à l'évaluation provinciale de lecture en immersion française	Automne 2017		90 %
% d'élèves de la 6 ^e année ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé à l'évaluation provinciale de lecture en immersion française (à l'oral et en lecture)	Oral	Automne 2016	90 %
	Lecture	Automne 2016	
% d'élèves de la 6 ^e année ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé aux évaluations de français post-intensif (à l'oral et en lecture)	Oral	Automne 2016	90 %
	Lecture	Automne 2016	
% d'élèves de la 12 ^e année ayant obtenu un niveau de rendement adéquat ou élevé à l'évaluation provinciale de compétence orale en français langue seconde	Automne 2016		90 %
% d'élèves qui continuent à participer aux programmes de français langue seconde jusqu'à la 12 ^e année	Automne 2018*		

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

- Favoriser des expériences d'apprentissage, un enseignement et des évaluations de qualité pour faire en sorte que l'ensemble des apprenants atteigne des niveaux de compétence plus élevés en français à l'oral, à l'écrit et en lecture.
- Améliorer l'accès des apprenants aux occasions d'apprentissage du français langue seconde à tous les niveaux, et ce, pendant et après les heures d'enseignement.
- Accroître la motivation des apprenants à apprendre le français langue seconde, particulièrement à l'école intermédiaire et secondaire.
- Améliorer la compréhension chez les apprenants, les parents et la collectivité de l'importance d'apprendre plusieurs langues pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui et côtoyer les différentes cultures.

Objectif 9

Favoriser la responsabilité, l'engagement citoyen et l'esprit entrepreneurial

Que souhaitons-nous réaliser?

Les citoyens engagés prennent les devants pour jouer un rôle de leader dans leur collectivité et apporter des solutions transformatrices, adaptatives et durables aux défis auxquels ils sont confrontés. Les récents sondages sur la perception des élèves du Nouveau-Brunswick¹⁰ indiquent que de nombreux apprenants ne sont pas engagés activement en matière de leadership et en tant que citoyens dans leur école et leur collectivité.

Les apprenants doivent également adopter une attitude fonceuse et cultiver leur fibre entrepreneuriale afin d'explorer les débouchés, prendre les mesures nécessaires et contribuer à la société. Un tel état d'esprit façonne la pensée critique, la créativité et l'innovation. D'ailleurs, ce sont les compétences qui font partie du cadre du Canada atlantique des compétences essentielles de diplomation, de même que les compétences globales pancanadiennes qui sont mises au point à l'échelle nationale. Les possibilités locales, comme les laboratoires ouverts, offrent aux élèves des expériences qui les aident à développer ces compétences.

Le programme d'études et les méthodes pédagogiques doivent être souples pour permettre aux apprenants de faire des choix, participer activement à leur apprentissage et renforcer leur capacité à s'autoévaluer et à réfléchir de façon continue. Ils pourront ainsi jouer un rôle plus actif dans la détermination de leurs choix de carrière et de leurs parcours potentiels. Les apprenants doivent avoir le temps, les aptitudes et les possibilités de maximiser leur potentiel en tant que citoyens actifs, leaders et entrepreneurs.

Le Nouveau-Brunswick a besoin de gens qui possèdent ces compétences et qui sont aptes à déployer les efforts nécessaires pour améliorer les résultats pour la province.

10 *Tell Them From Me*, sondage mené à la fin de la 12^e année

Comment mesurerons-nous nos progrès?

Indicateur	État actuel	2025-2026
% d'élèves qui saisissent les possibilités de leadership (p. ex. pairs aidants, conseils étudiants, groupes communautaires)	Automne 2018*	
% d'élèves qui indiquent avoir l'intention de voter aux élections municipales, provinciales ou fédérales	69 %	100 %
% d'élèves qui déclarent participer à un groupe d'action sociale	19,3 %	Automne 2018*
% d'élèves qui indiquent faire du bénévolat dans leur collectivité (entre une et dix heures ou plus)	54,3 %	90 %
% d'élèves ayant terminé leur portfolio de carrière en respect des normes d'achèvement	Automne 2018*	

*Les données et les cibles de référence, lorsqu'applicables, seront établies d'ici l'automne 2018.

Dans quels domaines d'action nous concentrerons-nous pour atteindre nos cibles et notre objectif?

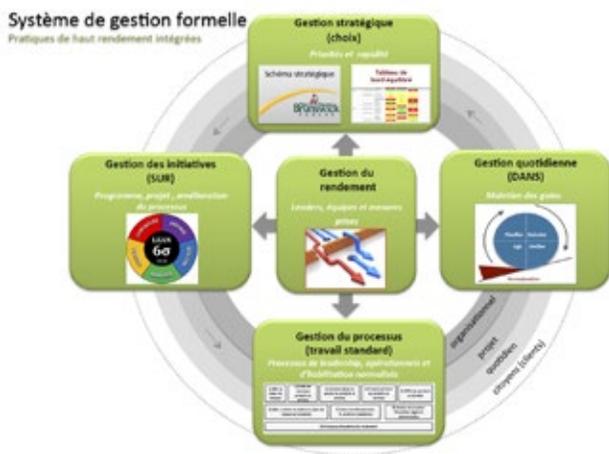
- Fournir aux apprenants une myriade de possibilités leur permettant d'assumer une plus grande responsabilité à l'égard de leur apprentissage en leur demandant de se fixer des objectifs personnels, de réfléchir sur eux-mêmes et de prendre des décisions éclairées, ce qui leur permettra de gagner en confiance et en débrouillardise.
- Aider les apprenants à cultiver un état d'esprit leur permettant de jouer un rôle plus actif dans l'établissement de choix de carrière éclairés et dans l'acquisition des compétences requises pour réaliser leurs objectifs professionnels et personnels.
- Donner plus d'occasions aux apprenants de faire preuve d'initiative et de responsabilité.
- Veiller à ce que les apprenants de tous les niveaux (de la maternelle à la 12^e année) participent à des projets stimulants qui nourriront leur esprit entrepreneurial, piqueront leur curiosité, alimenteront leur créativité et leur permettront de se pencher sur des problèmes du monde réel.
- Inviter les apprenants à se situer dans des contextes problématiques pour les aider à devenir des citoyens socialement responsables.

Conditions essentielles du succès

La mise en œuvre fructueuse du Plan d'éducation de 10 ans et l'atteinte des objectifs généraux sont assujetties aux conditions énumérées ci-dessous. Ces conditions sont les objectifs systémiques qui soutiendront l'apprenant indirectement et serviront de catalyseurs du changement. Autrement dit, ce sont les éléments clés qui favorisent l'apprentissage à tous les niveaux : l'équité dans les services, l'engagement familial, les compétences des éducateurs, l'infrastructure, etc. Les initiatives et les mesures visant à mettre en œuvre ces éléments importants seront établies en consultation avec des intervenants clés pendant l'élaboration du plan annuel de mise en œuvre.

1 Déploiement des principes de gestion formelle

Bien que le Plan d'éducation de 10 ans soit une étape cruciale vers la réalisation de la vision de notre système d'apprentissage précoce et d'éducation pour les dix prochaines années, il ne s'agit que de la première étape. La réussite du plan sera évaluée en fonction de sa mise en œuvre, et plus important encore, de ses résultats. La mise en œuvre fructueuse sera réalisée grâce au déploiement des principes de la gestion formelle à l'échelle du système.



Le système de gestion formelle est composé de cinq volets interreliés et essentiels à la réussite organisationnelle :

- Gestion stratégique
- Gestion des initiatives
- Gestion de processus
- Gestion quotidienne
- Gestion du rendement

La mise en œuvre du système de gestion formelle nécessitera un virage culturel qui permettra l'établissement d'une responsabilisation commune, une capacité collective, un environnement collaboratif et une reddition de comptes à tous les échelons de l'organisation.

2 Accès équitable aux programmes et aux services de qualité dès la naissance

Tous les enfants ont des droits clairement établis en vertu de la *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant*, de la *Charte canadienne des droits et libertés* et de la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick. Conformément aux principes sous-jacents à ces droits, les enfants sont traités avec dignité et respect et bâtissent leur estime de soi. Un concept central du respect des enfants consiste à maximiser leur participation à un milieu d'apprentissage commun, avec des pairs du même âge et par l'obligation de prendre des mesures d'adaptation.

Afin d'aider les enfants à réaliser leur plein potentiel et à devenir des membres actifs de leur collectivité, ils doivent avoir accès à des services accessibles et uniformes, et ce, quel que soit leur lieu de résidence. L'établissement d'un réseau intégré de services dès la naissance pourrait favoriser l'accès à divers programmes et services pour les familles. Ce réseau, orchestré par des experts du domaine de l'intervention à la petite enfance, aidera à répondre aux besoins des familles de manière exhaustive.

Puisque les besoins de chacun des apprenants sont uniques, ils requièrent que leur soit offerte une vaste gamme d'approches et de services opportuns, souples et axés sur l'apprenant. Tous les apprenants sont en droit de recevoir de l'orientation et du soutien pendant qu'ils acquièrent les connaissances, les aptitudes et les compétences dont ils ont besoin pour avoir un avenir reluisant. À cette fin, nous devons outiller les éducateurs et les doter des stratégies et des ressources requises pour personnaliser et améliorer l'apprentissage pour tous. Nous explorerons également les mécanismes de règlement de conflits entre les parents et le système d'éducation au chapitre des mesures de soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers d'apprentissage.

3 Engagement des familles et soutien à leur endroit qui favorisent le développement sain et la réussite

Les parents jouent un rôle crucial dans le développement optimal de l'enfant. La relation entre les parents et l'enfant est renforcée au moyen d'un soutien, d'un encadrement, de ressources et d'information de qualité en ce qui a trait à leurs droits. L'engagement parental et la participation active dans chaque aspect de la vie de l'enfant auront des répercussions positives sur son développement dont il profitera toute sa vie.

De nombreuses preuves¹¹ établissent le lien entre le milieu d'apprentissage à la maison, notamment les attitudes et les comportements parentaux, et l'apprentissage des enfants. Un partenariat fort et respectueux entre les parents et les éducateurs est de la plus grande importance. Ce type de partenariat implique l'échange d'idées, d'information et de pratiques ayant pour objectif la mise en place d'expériences d'apprentissage positives. Bien que les parents soient les fournisseurs de soins primaires, des liens doivent être établis avec les groupes communautaires, puisqu'ils jouent un rôle essentiel qui fait en sorte que les familles aient un soutien permanent. Pour les enfants et les jeunes, ces relations positives susciteront un fort sentiment d'appartenance et répondront à leurs besoins particuliers.

Nous avons tous la responsabilité d'encourager les apprenants à entretenir des attentes élevées et une solide éthique de travail. Les éducateurs seront outillés d'une gamme de stratégies leur permettant de collaborer directement avec les familles et d'établir des relations significatives qui feront en sorte de mieux soutenir l'apprentissage et le développement des enfants.

4 Amélioration des compétences et des aptitudes d'éducateurs appréciés et engagés

La ressource la plus importante du Nouveau-Brunswick, c'est les gens qui y habitent. Aussi, pour faire en sorte que chaque enfant atteigne son plein potentiel sur les plans intellectuel, social et émotionnel, les éducateurs doivent utiliser les pratiques à rendement élevé qu'exige l'apprentissage moderne. De plus, les éducateurs et tous les professionnels du système doivent être préparés à surmonter les obstacles liés à la structure et aux mentalités qui empêchent la pédagogie personnalisée de libérer le potentiel de chaque enfant.

11 <http://icdi.nl/media/uploads/publications/parental-involvement-in-early-learning.pdf>

En résumé, nous tenons à nous assurer que l'enseignement et la pédagogie de la plus grande qualité sont en place pour permettre à nos enfants et à nos jeunes de tirer le meilleur parti possible de notre système d'apprentissage précoce et d'éducation. Notre personnel doit être soutenu pendant qu'il perfectionne ses compétences professionnelles pour s'assurer que les résultats escomptés sont obtenus. Ainsi, chaque enfant tirera profit d'un avantage décisif qui lui permettra de poursuivre ses objectifs au mieux de ses capacités.

Dans le cadre de cette démarche, la première étape consiste à reconnaître l'importance de l'apprentissage professionnel continu des éducateurs pour faire en sorte qu'ils soient bien soutenus dans leurs pratiques.

Fournir du perfectionnement professionnel continu et améliorer les normes éducatives, ainsi que les qualifications des éducateurs, est crucial pour que les programmes offerts soient de grande qualité. L'apprentissage professionnel doit aussi porter sur les pratiques fondées sur des données probantes et aborder les compétences des éducateurs en fonction de leur description de poste. À cette fin, l'apprentissage professionnel sera suivi dans toute la province pour garantir que cette approche améliore les pratiques visant à développer une culture d'apprentissage à la fois rigoureuse et pertinente.

Pour nous assurer que l'apprentissage professionnel cadre bien avec les compétences et que les mécanismes adéquats sont en place pour assurer des pratiques efficaces, actuelles, durables et à long terme, nous explorerons les moyens de soutenir, surveiller et maintenir les normes les plus rigoureuses pour ces professions importantes. Nous avons l'obligation de faire en sorte que les normes de services requises, les compétences et l'éthique des éducateurs et du personnel de soutien à l'enseignement sont bien définies et appliquées.

5 Leadership

Le leadership est un élément crucial de la réussite des milieux d'apprentissage précoce et de l'éducation. Pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage de grande qualité, nous devons recruter des responsables qualifiés qui s'engagent à façonner l'enseignement et l'apprentissage.

Les études indiquent que le leadership dans les écoles joue un rôle crucial dans l'amélioration des résultats scolaires en influençant la motivation et la capacité des enseignants,

ainsi que l'ambiance et le milieu au sein de l'école¹². Un leadership fort à l'échelon de l'école est primordial pour améliorer le rendement et le bien-être des élèves. Les administrateurs scolaires s'efforcent d'instaurer un milieu de travail et d'apprentissage positif, et apportent un encadrement permettant de développer les compétences dans la salle de classe.

Les responsables du système jouent également un rôle essentiel en mettant en place des procédures et des normes, et en faisant preuve de leadership à l'échelle du système. Quant aux districts, ils assurent un soutien au moyen de solides pratiques de gestion. Les décisions prises à cet échelon ont une incidence sur les écoles et, ultimement, sur les élèves.

Le postulat de départ pour la petite enfance est le même : les apprenants bénéficient d'un avantage évident lorsqu'ils sont soutenus par des leaders forts et des éducateurs qui ont de fortes compétences motivationnelles. Au moyen d'un apprentissage, d'un engagement, d'un réseautage, d'un accompagnement et d'une collaboration continue, les compétences motivationnelles de chaque éducateur de la petite enfance peuvent être renforcées.

Le concept de leadership est plus large que la simple autorité ancrée de façon unique dans chaque personne. La responsabilité peut être répartie entre différentes personnes au sein du milieu scolaire et de l'apprentissage précoce et ailleurs. Cela peut englober une variété de rôles et de fonctions, entre autres les directeurs d'école, les directeurs adjoints, les éducateurs, les équipes de direction et le personnel scolaire qui participent aux tâches relatives au leadership.

6 Continuum d'apprentissage intégré et harmonieux visant à soutenir les enfants et les jeunes de la naissance au niveau postsecondaire

Afin d'assurer l'accès aux programmes et aux services nécessaires à l'épanouissement optimal de chaque apprenant, nous devons mettre en œuvre un continuum d'apprentissage intégré et harmonieux qui fournit des processus, des systèmes et des services coordonnés et harmonisés, et ce, de la naissance à la vie adulte. Ce continuum est essentiel pour soutenir tous les apprenants et leur famille.

Les installations de la petite enfance, les écoles primaires, intermédiaires et secondaires, ainsi que les établissements

postsecondaires ont connu une évolution et des changements à différents moments, et fonctionnent généralement sous forme d'entités distinctes. De nouveaux défis se profilent à mesure que les enfants et les jeunes passent d'un niveau à un autre et se déplacent à l'intérieur du système. Ce type de transition peut créer une confusion en ce qui a trait aux attentes, aux procédures et aux approches de communication. Les données qui portent sur cinq années d'examen des écoles indiquent qu'il faut améliorer ces transitions¹³. Par conséquent, nous examinerons, définirons et communiquerons les processus de transition dans les différents milieux d'apprentissage et d'un milieu à l'autre pour mieux soutenir les enfants et les jeunes dans leur apprentissage, préciser les attentes et atténuer l'anxiété qui survient au cours de ces changements.

Le regroupement des secteurs de l'éducation et de la petite enfance donne l'occasion de restructurer et d'élaborer une approche uniforme pour aider chaque enfant et chaque jeune à atteindre son plein potentiel. Cette mesure permettra d'obtenir un continuum des services préscolaires et scolaires, et entre les services communautaires et gouvernementaux. Un système intégré doit être réactif aux besoins de tous les enfants, là où les partenaires collaborent pour harmoniser les programmes d'apprentissage précoce, les programmes d'enseignement de la maternelle à la 12^e année et les programmes d'études postsecondaires, ainsi que la prestation de services dans le but d'optimiser le développement global de l'apprenant et de favoriser les transitions réussies.

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour les élèves, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail (EPFT) a éliminé la contribution du parent/conjoint de l'évaluation des prêts aux étudiants et a instauré le programme d'aide aux études (PAE). Le PAE a pour principal objectif de rendre l'enseignement supérieur plus abordable pour les élèves qui ont besoin d'aide pour effectuer la transition vers le secteur d'études postsecondaires. Cette initiative, ainsi qu'un travail continu pour augmenter la viabilité des établissements d'enseignement postsecondaire publics, assurera une stabilité et une prévisibilité pour les élèves, et renforcera la synergie entre les établissements de la maternelle à la 12^e année et ceux de l'enseignement postsecondaire.

Afin de renforcer davantage l'harmonisation de nos systèmes d'éducation, EPFT, en collaboration avec le MEDPE, a entrepris une vaste gamme d'initiatives permettant

12 Beatriz Pont, Deborah Nusche, Hunter Moorman, *Improving School Leadership, Volume 1: Policy and Practice*, OCDE, 2008.

13 New Brunswick School Improvement Service, *School Improvement Indicators*, 2010-2015.

d'offrir aux jeunes et à leur famille des informations de grande qualité sur le marché du travail qui traitent des prévisions en matière de demande de main-d'œuvre, les parcours scolaires au Nouveau-Brunswick et qui renforcent les principaux jalons liés à la planification de carrière. Ces initiatives concernent directement les élèves, leur famille, les éducateurs et les conseillers d'orientation en vue de la préparation de notre main-d'œuvre future. EPFT et le MEDPE continueront de développer ces initiatives tout en s'assurant qu'elles seront dorénavant prioritaires. EPFT collabore également avec les universités de la province pour augmenter le nombre d'expériences éducationnelles axées sur l'expérience qui sont destinées aux élèves et finance des programmes aux collèges et dans les universités publiques afin d'augmenter le taux d'inscription des groupes sous-représentés et d'instruire l'élève sur ses options en matière d'éducation, en particulier l'apprenant à faible revenu, autochtone ou ayant un handicap.

Il est essentiel d'évaluer ces difficultés et de travailler à la mise au point d'un système cohésif à la fois efficace et efficient. Nous devons harmoniser les programmes et les services, ainsi que promouvoir une planification collaborative et un apprentissage professionnel. Les structures, pratiques et politiques existantes doivent être examinées pour veiller à ce qu'elles appuient efficacement les besoins et les forces de nos apprenants. Le système scolaire de niveau secondaire, en particulier, a été défini comme étant un domaine où des besoins persistent. À cette fin, nous examinerons la structure de la maternelle à la 12^e année, y compris les programmes, les pratiques et les politiques, pour mettre en place une approche plus personnalisée et centrée sur l'enfant.

7 Accès à l'infrastructure adéquate

Afin d'assurer une éducation de qualité, il faut établir une infrastructure qui puisse la soutenir. Aussi, pour planifier l'application pratique des connaissances, il faut non seulement avoir en place des installations adéquates, mais aussi des ressources technologiques, humaines, financières et administratives qui sont la pierre angulaire du système d'apprentissage précoce et d'éducation.

Pour réussir leurs études, les apprenants doivent avoir accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) qui soutiennent leur apprentissage et rendent possible la création, la collaboration et l'innovation qui leur permettent de s'épanouir et de prospérer dans des milieux au-delà de la salle de classe. Il est crucial que les milieux d'apprentissage, les écoles et les éducateurs utilisent les TIC comme partie intégrante et indispensable du monde dans lequel nous vivons.

L'apprentissage est soutenu par l'état physique, la conception et la gestion des installations, des pratiques efficaces en ressources humaines, des processus rigoureux en matière de budget et de comptabilité, le tout dans le respect des paramètres provinciaux adéquats. Un examen des données nationales et mondiales sur les modèles de financement différentiels déterminerait si les apprenants du Nouveau-Brunswick pourraient bénéficier de cette approche. À cette fin, il est nécessaire de développer une orientation stratégique sur l'allocation équitable et l'utilisation des ressources, à tous les niveaux du système, qui se traduiront par une égalité des chances pour tous.

